

FACULTÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Année universitaire 2018-2019

Licence 1 *Économie et Gestion* *Parcours aménagé*

Présentation
et
organisation des enseignements

Livret de l'étudiant

FACULTÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Responsable de l'UFR (doyen) : Joan LE GOFF

L'UFR (ou Faculté) de Sciences Économiques et de Gestion propose à la fois des formations générales et des filières fortement professionnalisées. Au-delà de la Licence, les études se poursuivent au sein de Masters de recherche et de plus de 25 Masters professionnels. Ce livret décrit les principes généraux d'organisation de la Licence *Économie et Gestion* en présentant les deux premiers semestres.

Licence *Économie et Gestion*

UNE SEULE LICENCE, UNE SEULE MENTION, MAIS....

Deux orientations possibles en 3^{ème} année (L3) :

- **Vers l'Économie**
- **Vers la Gestion et la comptabilité**

Un parcours d'excellence dès la première année : **Parcours Licence Universitaire Supérieur (PLUS)**

Un parcours supplémentaires d'accueil en 2^{ème} année (L2) pour réorientés :

- **L2 PACES**, pour des étudiants originaires de PACES (Médecine) ou de CPGE scientifiques (éventuellement littéraires).

Un parcours aménagé pour les étudiants ne présentant pas les attendus de la Licence (catégorie "Oui si" de Parcoursplus).

Cinq parcours très différents en 3^{ème} année (L3) :

- *Au sein du département d'économie :*

Deux parcours d'excellence :

- **Bachelor International L3 PLUS (enseignement en anglais, un semestre sur les deux à l'étranger de préférence, au sein d'une faculté partenaire)**
- **L3 PLUS Economie et Traitement de l'Information**
- Ou le tronc commun : **Expertise Economique et Financière**
- *Au département de l'IAE Gustave Eiffel :*
 - **Gestion des entreprises**
 - **Comptabilité, Contrôle, Audit**

Contacts

Licence 1 : Responsable : François LEGENDRE et Michel STAMBOULI- Mél : stambouli@u-pec.fr

Secrétariat : Vilma MIRAKAJ : vilma.mirakaj@u-pec.fr – tel : 01 41 78 46 16

Localisation : Faculté de Sciences Économiques et de Gestion - Mail des Mèches -
Métro : Créteil Université

Adresse postale : 61 av. du Général de Gaulle - 94010 Créteil Cedex

Objectifs de la Licence

La Licence *Économie et Gestion*, formation initiale en 6 semestres (3 ans), générale et spécialisée à la fois, peut préparer une insertion sur le marché du travail mais permet surtout d'intégrer un Master (sur sélection).

Les quatre premiers semestres ouvrent la voie à la troisième année de Licence (début du 5^{ème} semestre). La Licence *Économie et Gestion* n'a qu'une unique mention, mais celle-ci est précisée par les matières et le parcours suivis en L3. L'accès à la troisième année en L3 *Économie* dans le parcours en tronc commun *Expertise économique et Financière*, est obtenu par simple validation de la L2, tandis que l'accès aux parcours d'économie de la L3 PLUS Internationale comme de la L3 PLUS *Economie et Traitement de l'Information* sont sélectifs. En revanche, ces deux parcours ouvrent de droit un accès aux masters de la FSEG.

L'accès à la L3 *Gestion des entreprises* ou à la L3 *Comptabilité, Contrôle, Audit* sont également sélectifs (procédure ou concours d'entrée spécifique) au sein de l'IAE Gustave Eiffel, nom du département de Gestion de la FSEG.

Attendus et pré-requis

La Licence *Économie et Gestion* est un diplôme sanctionnant un niveau de formation reconnu sur le marché du travail, même si la plupart des Licences préparent essentiellement à l'entrée en **Master** en vue d'obtenir **un niveau de formation Bac + 5**. Ce niveau Bac + 5 permet d'accéder à des emplois qualifiés qui exigent des savoir-faire spécifiques approfondis, ainsi que des aptitudes et des compétences telles que rigueur, autonomie, aptitude à la prise de décision et à la synthèse analytique, ouverture d'esprit, management d'équipe, etc.

Pour de bons bacs généraux, S et ES, la Licence *Économie et Gestion* n'impose pas de pré-requis précis. Comme toutes les études universitaires, elle exige des facultés d'abstraction, des capacités de travail, de l'autonomie et la maîtrise des raisonnements analytiques. **Une bonne connaissance du programme de mathématiques de terminale (ES ou S) est exigée. Mais un niveau correct en anglais et en expression française** (langue, style, orthographe) font aussi partie des attendus d'un bon étudiant en économie. Les notes du bac en Français, Philosophie et Histoire sont un bon indicateur.

Les étudiants qui ne présentent pas un parcours scolaire attestant la maîtrise suffisante de ces attendus sont orientés vers le parcours spécifique ("parcours aménagé", correspondant aux "Oui si" de Parcoursup) décrit dans le présent livret. Il leur permettra de consolider leurs acquis, de combler leurs lacunes et, à condition d'un fort investissement en travail, de rattraper progressivement le niveau des autres étudiants.

Taux de réussite en L1

*Par le biais de Parcoursup, l'inscription en Licence *Économie et Gestion* est ouverte à tout titulaire d'un bac. Cependant le taux de réussite global à la L1 n'est qu'un peu plus de la moitié des inscrits. L'attention des étudiants est notamment attirée sur le fait que chaque année, **AUCUN Bac pro ou presque, et peu de bacs STMG et STI valident leur année.***

Poursuites d'études

Après la L2, en Économie, les trois parcours de L3 *Economie Expertise Économique et Financière*, ainsi que les deux parcours PLUS (*International et Traitement de l'Information*) débouchent principalement sur le Master de *Sciences Économiques* (deux mentions, *Expertise Économique* et *Banque et marchés financiers*). Ces orientations du Master préparent, au niveau intermédiaire et supérieur de la hiérarchie des entreprises, aux métiers des banques, des grandes entreprises, des administrations, d'organismes publics ou parapublics. Il s'agit de métiers qui relèvent du conseil, de l'aide à la prise de décision et de la formation et qui mobilisent l'analyse économique. Le parcours *Expertise économique* a une composante forte enseignée en anglais et destinée à former des cadres internationaux, experts en conduite ou gestion de projets. Toutes ces mentions comportent des parcours et spécialités professionnelles, une spécialité recherche, une spécialité enseignement et formation et une spécialité économie de la santé. La dominante *Mathématiques et Traitement de l'Information* permet d'accéder au Master de *Sciences Économiques* (mention *Expertise Économique*) en vue d'intégrer, via le M2 "Maserati" un cabinet d'études ou de conseil, le service d'études d'une banque, d'une grande entreprise, d'un organisme public ou parapublic national ou régional. L'autre grand débouché de cette voie est la formation MIAGE, Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises, dispensée au sein de l'ESIAG et qui débouche sur deux spécialités en Master 2. Les diplômés ont une excellente insertion sur le marché du travail à un niveau ingénieur en informatique appliquée à la gestion des entreprises, pour des emplois de responsable junior des fonctions applicatives d'un système d'information d'une entreprise de taille moyenne ou d'expert-consultant dans une SSII.

La voie *Gestion* puis les différents parcours de la L3 *Gestion des Entreprises* offrent diverses poursuites d'études en Master *Sciences de Gestion*, organisées au sein du département **Institut d'Administration des Entreprises** (IAE Gustave Eiffel) : *Management et conseil* ou la mention *Recherche* du Master de *Sciences de Gestion*. Elles permettent d'accéder à des emplois de contrôleur de gestion, de directeur d'exploitation, gestionnaire des ressources humaines... Pour *Comptabilité, Contrôle, Audit*, les débouchés sont ceux offerts par les cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, mais aussi par les directions audit, contrôle de gestion, comptables et financières des entreprises.

Le parcours aménagé de la licence d'économie en 4 ans

S'inscrivant dans les possibilités ouvertes par la nouvelle loi d'orientation, la FSEG a ouvert un parcours adapté pour les étudiants de L1. Ce parcours fait suite à plusieurs expériences de mise à niveau ou de parcours de réorientation pour les étudiants repérées précocement comme ne répondant pas aux attendus de celle-ci. Ces aspects sont développés et matérialisés par la création de ce parcours.

Les étudiants acceptés "*à condition de suivre une mise à niveau*" (selon les termes de la loi) sont inscrits comme étudiants de L1, mais leurs enseignements les deux premières années s'étalent sur trois ans. Ils sont totalement séparés des étudiants de L1 la première année, bénéficient d'un encadrement renforcé, et d'enseignements spécifiques de consolidation de leurs acquis et de mise à niveau pour pallier leurs manques. Ils sont mélangés aux autres étudiants dont plus rien ne les distingue ensuite, à part un programme étalé ou allégé qui leur permettra de rattraper progressivement le rythme des autres.

Ils consacrent entièrement leur premier semestre à une mise à niveau et un bilan de compétences, mené avec l'aide du SCUIO. Là encore, la FSEG ne part pas de rien, et l'expérience d'un travail avec le SCUIO a été menée lors de précédentes tentatives. Des ECTS peuvent être gagnés dès ce premier semestre de mise à niveau. Ainsi, même si l'étudiant désirait se réorienter après ce premier contact avec nos études d'économie et de gestion, les crédits gagnés sont suffisamment généraux pour être transférables. C'est ainsi que dès ce premier semestre, le C2I (certificat de compétences informatiques et bureautiques, obligatoire dans tous les cursus) sera obtenu.

La maquette de cette licence en 4 ans est décrite dans le présent livret. Pour la résumer, les trois premières années organisent une montée en charge progressive, avec des heures de cours réduites (une quinzaine d'heures par semaine), pour permettre à la fois aux étudiants de progresser à un rythme adapté et à ceux qui travaillent de pouvoir cumuler emploi et études.

- **Le premier semestre** est donc un semestre d'adaptation, lors duquel les étudiants acquièrent néanmoins 5 ECTS facilement transférables : 2 ECTS de méthodologie universitaire de L1 et 3 ECTS de bureautique (matière obligatoire quel que soit le cursus), passant dès le début de leur cursus le C2I alors que les autres étudiants ne le passent qu'en L2. Le reste du semestre est consacré à une mise à niveau en maths, anglais, économie et français expression, ainsi qu'un bilan de compétences et un travail approfondi sur l'orientation ("projet professionnel") avec le SCUIO, afin d'explorer toutes les voies de réussite, qu'il s'agisse de notre licence ou en dehors de la L1 d'économie. Un stage court de découverte de l'entreprise doit permettre aux étudiants d'affiner leurs projets.
- **Le second semestre** propose les premiers enseignements de Licence, de façon allégée par rapport aux autres étudiants : 20 ECTS et non pas 30, des options, de la méthodologie et de l'expression française encore, des statistiques (plus accessibles que les maths de L1, et exigées elles aussi dans tous les cursus), les cours d'introduction à

l'économie et la gestion de la licence et la poursuite de la mise à niveau en mathématiques.

Après cette année d'accueil, les étudiants ayant validé le parcours sont admis à poursuivre leur cursus et rejoignent les autres étudiants de Licence. Ils ne sont plus regroupés à part et sont intégrés aux groupes de Licence, mais avec un emploi du temps allégé pour leur permettre de suivre. Le rythme s'accélère et monte en puissance progressivement, en temps comme en difficulté, entre le semestre 3 et le semestre 6. À la fin de la L2 (3^{ème} année du parcours) l'étudiant qui aura validé ses 120 ECTS entrera en L3 et suivra les mêmes cours que les autres, selon la même maquette, suivant désormais les enseignements au même rythme que les autres.

Cette montée en charge progressive s'organise comme suit :

- **Le semestre 3** permet de gagner 22 ECTS et entame l'étude des matières fondamentales du cursus (microéconomie et mathématiques de L1) avec la comptabilité (plus accessible que d'autres matières, car moins abstraite et non formalisée), des options et de la méthodologie encore. Les étudiants sont alors mélangés en grande partie aux étudiants du tronc commun (les nouveaux bacheliers de 2019, pour la première promotion ayant entamé ce parcours en septembre 2018). Mais la charge de travail sera moins importante pour ces étudiants qu'un premier semestre du tronc commun de L1.
- **Le semestre 4** correspond au semestre 2 du tronc commun, allégé de plusieurs matières : il faut acquérir la macroéconomie et poursuivre en mathématiques, avec 24 ECTS à obtenir au lieu de 30.
- **Le semestre 5** se rapproche davantage du semestre 3 de la licence, allégé de deux matières, dont le Droit qui demande un fort travail. Le nombre d'ECTS à obtenir est de 24 et non 30.
- **Au semestre 6**, les étudiants retrouvent les matières fondamentales de L2 (macroéconomie, probabilités et tests) ainsi que le Droit que, contrairement aux autres, ils n'ont pas fait au semestre précédent pour l'alléger. Grâce à l'étalement sur 3 ans, malgré un dernier semestre qui impose l'étude de matières fondamentales difficiles, ils n'ont à passer que 25 ECTS au lieu de 30.

Le parcours étale donc les deux premières années sur trois ans, avec une montée en charge progressive. Il démarre doucement, et ménage un temps d'adaptation et de réflexion sur l'orientation, puis, une fois les choix confirmés au second semestre, permet à partir de l'année suivante d'acquérir les fondamentaux de la licence à un rythme allégé qui, montant en puissance, permet de rattraper le rythme des autres étudiants à la fin de la L2. L'année de licence 3 d'économie et gestion étant radicalement séparée entre économie d'une part, gestion de l'autre, il n'a pas paru possible d'étaler ce travail sur les trois années. Cela n'est pas contradictoire avec les objectifs de la loi, dans la mesure où l'étalement des deux premières années sur trois ans adoucit encore davantage le rythme pour ces étudiants que les 3 années en 4, tout en leur permettant, s'ils devaient nous quitter au terme de la L1, de valider des ECTS facilement transférables (méthodologie, anglais, bureautique, statistiques, options) dès la première année.

Maquette et contenu de la première année

Premier semestre :

S1 parcours aménagé	ECTS	Coefficients	Volume horaire semestriel	
			CM	TD
Intitulés des UE et des ECUE				
Méthod univ S1+ Français expression 2h/semaine	2	4		24
Economie et Gestion 2h/sem		5		24
maths 4h/sem		6		48
Bureautique de L2	3	3		24
Anglais		3		24
anglais labo		1		12
projet professionnel		3		24
Total	5	25	0	180

1. Méthodologie et Français expression : 24h, 12 séances de 2h, 2 ECTS

Responsable : Michel STAMBOULI et Zakia HIDOUCHE

Programme : méthodologie de L1, avec davantage de progressivité et d'exercices. Exposés d'actualité, fiches de lecture simplifiées (pas de livre, des articles de presse à exposer), films, émissions télé, contractions... travail sur l'expression écrite et orale par ce biais et celui du logiciel Voltaire. Les débouchés de la licence d'économie seront exposés dans ce cadre, avec leurs possibilités, mais aussi leurs exigences et les voies alternatives. Si le projet professionnel proprement dit est traité à part, le suivi des stages sera effectué dans le cadre de la matière.

2. Bilan de compétences et projet professionnel : 24h, dont 6 à 8 séances de 2h en classe, sans ECTS

Responsable : Patricia DOS SANTOS (SCUIO)

Un travail sera fait avec le SCUIO : bilan de compétences, réflexion sur un projet d'études qui débouche sur un projet professionnel, présentation des différentes voies d'orientation, des métiers et des formations qui y conduisent. Le programme élaboré par le SCUIO laissera de la place pour des recherches personnelles et des entretiens individuels compléteront les présentations en groupe.

3. Introduction à l'économie et Gestion: 24h, 12 séances de 2h, pas ECTS

Responsable : Benjamin ZOUMBA

Il s'agit de donner une première culture d'économie, avec une approche concrète et inductive. Les phénomènes économiques et la vie des affaires, le vocabulaire, les premiers concepts, l'amorce du raisonnement seront explicités dans une démarche descriptive suivant le cycle économique, une démarche proche de l'enseignement donné en BTS, de telle sorte que les étudiants puissent aborder sans problèmes l'économie universitaire l'année suivante.

4. Mathématiques : 48h (deux séances de 2h par semaine et par groupe) pas d'ECTS

Responsable : Olivier Ferrier

Le programme, vu avec M Olivier Ferrier, responsable des enseignements de mathématiques en L1 d'économie est une préparation à ces enseignements. L'expérience menée auparavant a montré que les étudiants manquaient souvent des bases supposées acquises (nos "attendus") pour aborder ce programme. La démarche reprend donc de façon progressive le programme de terminale ES pour consolider les bases nécessaires, indispensables pour aborder le programme de L1, en s'adaptant au niveau de chacun.

5. Bureautique de L2 et C2I : 24h, 12 séances de 2h en salle info, 3 ECTS

Responsable : Philippe NICOLAS

Il s'agit de passer le certificat informatique (C2I), obligatoire dans tous les cursus. L'étudiant doit acquérir les bases des logiciels du Pack Office Microsoft qu'il a le plus de chances de retrouver dans l'entreprise où il travaillera. Il doit donc acquérir la maîtrise des fonctions avancées de Word, Excel, Power point et Explorer. Le travail se fait en groupes, à raison de 2 hTd par semaine en salle info.

6. Anglais et Labo : 24h + 12h, 12 séances de 2h, pas d'ECTS

Responsable : Khaled LABIDI

Pour les 6 groupes, 288h au total : 2 hTd par semaine et par groupe en anglais et 1h toutes les semaines en demi-groupe en labo.

Programme : comme en mathématiques, le programme reprend les bases de l'anglais du niveau d'une terminale ES, en insistant sur la grammaire plus que le vocabulaire, qui sera acquis par la suite, ou l'expression, qui est développée en labo.

Second semestre :

S2 parcours aménagé	ECTS	Coefficients	Volume horaire semestriel	
			CM	TD
Intitulés des UE et des ECUE				
Intro Gestion	2	2	24	
Intro Eco	3	3	24	
Maths		3		24
Statistiques et outils info I	3	3		36
Eco & Business English 1	3	3		24
Méthodo S2 + recherche doc	3	3		24
Option Transversale	3	3		20
option CVE (stage)	3	5		0
Total	20	25	48	128

Note : à cause du stage les cours ne reprendront que la semaine du 3 février

1. Stage et CVE (contrat de valorisation de l'expérience), 3 ECTS

Responsable : Michel STAMBOULI, Zakia HIDOUCHE et Philippe NICOLAS

Les étudiants devront effectuer un stage de découverte de l'entreprise de 2 à 4 semaines, entre la fin des cours (vacances de Noël) et le 1^{er} février. Ce stage doit permettre, outre une première expérience pour qui n'en a pas, de découvrir un métier ou un secteur susceptible d'attirer l'étudiant et d'orienter son projet d'études. Celui qui envisage de travailler en comptabilité, que ce soit par le biais

des études très sélectives du master de comptabilité de l'IAE ou d'une réorientation en BTS, doit d'abord se familiariser avec le secteur et vérifier que celui-ci l'intéresse. Il en va de même pour le marketing, la logistique, l'immobilier ou la banque. Ce stage fera l'objet d'un compte rendu écrit avec un mémoire d'une vingtaine de pages et un exposé sous forme de power point de 10 à 15 mn au cours duquel l'étudiant pourra montrer qu'il maîtrise les techniques bureautiques acquises au premier semestre dans la matière. L'étudiant qui travaille déjà plus de 15h par semaine dans une entreprise (autre que familiale, aide à domicile, soutien scolaire, etc.) et souhaite effectuer son étude dans celle-ci pourra demander le faire. L'équipe enseignante jugera de la pertinence de la démarche afin d'être en mesure éventuellement de l'approuver.

2. Méthodologie, Français expression et recherche documentaire : 24h, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Michel STAMBOULI et Zakia HIDOUCHE

Programme : comme au S1, il est calé sur la méthodologie de L1, mais comprend deux fois plus d'heures. Outre un travail d'enquête et d'exposé semblable à celui demandé en tronc commun, ces heures permettent d'approfondir l'expression, le niveau de français par le biais du logiciel Voltaire (niveau exigé), de s'initier à la recherche documentaire sous la direction des responsables de la bibliothèque universitaire.

3. Introduction à la Gestion : 24h en amphithéâtre, 12 séances de 2h, 2 ECTS

Responsable : Benjamin ZOUMBA

Le programme est identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre et sera validé 2 ECTS. N'exigeant ni prérequis ni formalisation, il permet d'approcher les premières théories de l'entreprise et de découvrir ce qui constituera une partie du domaine de ces étudiants, la gestion. L'étudiant aura ses premiers cours magistraux en amphithéâtre, mais dans la mesure où le parcours ne regroupe pas plus de 100 étudiants, ceux-ci restent encore à taille humaine et permettent un dialogue avec l'enseignant. Facteur de proximité supplémentaire, cet enseignant connaîtra déjà les étudiants puisqu'il les aura suivis en TD au premier semestre dans le cadre de la matière "introduction à l'économie et la gestion".

4. Introduction à l'Économie contemporaine : 24h en amphithéâtre, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Michel STAMBOULI et François LEGENDRE

Là encore, le programme est identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre et sera validé 3 ECTS. N'exigeant lui non plus ni prérequis ni formalisation, il permet d'approcher les premières notions de base d'économie, de découvrir les grands chiffres de l'économie, les relations fondamentales, les acteurs, et les bases de nos raisonnements. Les cours se dérouleront également en amphithéâtre, mais là encore à taille humaine. Et les enseignants là aussi connaissent déjà les étudiants qu'ils ont suivis en TD au premier semestre.

5. Statistiques descriptives I : 24h en TD, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Sandrine JUIN

Programme identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre, validé 3 ECTS. N'exigeant pas le même niveau de formalisation que les mathématiques, il a semblé plus accessible aux étudiants. De plus, même l'étudiant qui désirerait

se réorienter à la fin de l'année, n'aurait perdu ni son temps ni ses crédits, puisqu'on trouve des statistiques dans la plupart des cursus. Le programme est standard, il s'agit des statistiques à un caractère et établit les modes de représentation (histogrammes, diagrammes circulaires "camemberts"...), les valeurs centrales (mode, moyenne, médiane et les indicateurs de dispersion (écart-type). La maîtrise des outils informatiques acquise au S1 permet de traiter ce programme sous Excel.

6. Mathématiques : 24h (2h par semaine et par groupe) pas d'ECTS

Responsable : Olivier Ferrier

Le programme, toujours sous la direction de M Olivier Ferrier, responsable des enseignements de mathématiques en L1 d'économie continue la préparation aux enseignements de L1. Le second semestre complète les notions du premier en laissant une part plus importante aux exercices, tout en commençant à préparer les étudiants au programme de L1.

7. Economic and business english : 24h en TD, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Khaled LABIDI

L'étudiant, ayant révisé et consolidé ses bases grammaticales au premier semestre, peut aborder l'étude de l'anglais de l'économie et des affaires. Le programme de la matière étant semblable à celui des étudiants de L1, la matière sera valorisée 3 ECTS.

8. Option Transversale : 20h, 3 ECTS

Responsable : scolarité générale

L'UPEC a décidé que tous les étudiants, quel que soit leur cursus, doivent obligatoirement choisir une option dans une autre UFR au cours de leurs trois années de licence. Cette option permet de découvrir d'autres domaines, par curiosité ou pour tester une éventuelle réorientation, d'approfondir ses connaissances dans un domaine particulier, mais aussi de faire du théâtre, du sport, des langues étrangères, etc. Elle est laissée au libre choix de l'étudiant et valorisée 3 ECTS. L'inscription se fait avant le mois de décembre.

Règles de progression et poursuite du parcours :

Le passage de cette première année du parcours aménagé à la suivante est conditionné au fait d'avoir obtenu la moyenne générale par le jeu des coefficients de la maquette ci-dessus (20 coefficients au S1 et 20 au S2). Les règles de compensation habituelle s'appliquent, ainsi que le droit à une seconde session. Les ECTS acquis sont acquis définitivement. L'étudiant qui n'aurait pas la moyenne générale sera autorisé à redoubler dans le parcours, sans possibilité de passer en deuxième année du parcours. Ce n'est qu'une fois en deuxième année, qu'il sera intégré aux autres étudiants de L1. Les règles de progression seront alors identiques à celles des autres étudiants (moyenne, passages conditionnels, etc.). La progression aux quatre semestres suivants sera la suivante :

Deuxième année du parcours

Cette deuxième année permet à l'étudiant qui aura validé la première année du parcours d'entamer l'acquisition des matières fondamentales de la licence d'éco-

nomie : microéconomie, comptabilité, mathématiques. Il complètera sa formation par des options et l'acquisition (en avance sur les autres L1) de la méthodologie professionnelle de L2.

Semestre 3 du PA		Volume horaire semestriel	
Intitulés des UE et des ECUE	ECTS	CM	TD
Microéconomie L1	5	20	20
Comptabilité Financière L1	5	24	15
Mathématiques S1 (cours TD)	4	12	24
Méthodo professionnelle de L2	2		12
Option (L1)	3	24	
Option (L1 & L2)	3	24	
Total étudiant	22	104	71
Semestre 4 du PA		Volume horaire semestriel	
Intitulés des UE et des ECUE	ECTS	CM	TD
Macro de L1	6	20	20
Management	5	24	12
Marketing	3	24	
Mathématiques S2 de L1 (C/TD)	4	20	20
Stats et outils info 2	3		24
English 1	3		24
Total étudiant	24	88	100

Troisième année du parcours :

Cette troisième année commence à se rapprocher du rythme normal des autres étudiants et fait place à des matières plus difficiles. Mais à ce moment-là, l'étudiant aura acquis ou consolidé ses bases. Il aura aussi confirmé son choix d'étudier notre licence d'économie et ne cherchant plus à se réorienter, il sera capable de suivre un rythme plus soutenu.

Semestre 5 du PA		Volume horaire semestriel	
Intitulés des UE et des ECUE	ECTS	CM	TD
Micro concurrence imparfaite	4	16	20
Monnaie Finances	4	24	15
Maths	5	18	30
Economie Internationale	3	24	
Economie contemporaine	2	20	
Organisation	2	12	6
Anglais	4		24
Total étudiant	24	98	75
Semestre 6 du PA		Volume horaire semestriel	
Intitulés des UE et des ECUE	ECTS	CM	TD
macroéconomie de L2	4	16	20
Histoire des Faits Economiques	3	24	
Probabilités et test	5	32	24
Droit	4	24	
Comptabilité	3	24	15
Anglais	3		24
ECUE 3 : Option L2	3	24	
Total étudiant	25	144	83

Contrat pédagogique

L'étudiant soussigné, admis en première année de licence d'économie et gestion sous condition de suivre un parcours aménagé (catégorie "Oui si" de parcours plus), ayant pris connaissance du programme du parcours décrit dans la plaquette qui lui a été remise, accepte d'en suivre les enseignements et les règles de progression. En conséquence, il suivra obligatoirement les enseignements de ce parcours en première année, et uniquement ceux-ci, suivra les règles de progression mentionnées et ne sera admis à poursuivre dans le parcours qu'à la condition d'avoir obtenu la moyenne générale à ce parcours. Il suivra ensuite les enseignements de la licence selon le schéma retracé dans la plaquette. Les deux premières années de sa licence seront donc acquises en trois ans.

Fait à Créteil, le

Mention lu et approuvé (recopier cette mention)

Signature

Annexe : vocabulaire et règles universitaires

Chaque système a son vocabulaire et l'étudiant devra se familiariser rapidement avec ces nouvelles appellations.

Absences = Aucune absence n'est de droit, quelle qu'en soit la raison. L'étudiant doit venir à tous les cours et TD. Pour ceux-ci les absences sont contrôlées et un trop grand nombre d'absences QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE conduit à attribuer la note zéro.

Absences pour motifs religieux = Aucune absence n'est de droit sur ce plan non plus. Cependant, une liste de 10 jours de fêtes religieuses (Théophanie orthodoxe, fête de Saint Vartan arménienne, Fête du Vesak (Bouddah), Kippour, Aïd el Fitr...) est publiée par le ministère chaque année et affichée à la FSEG. Ces jours, nous n'organisons pas d'examen et les absences ne sont pas sanctionnées. En dehors de ces jours, pour des raisons évidentes d'organisation et de vie commune, aucune absence ni aucun aménagement horaire d'aucune sorte ne peut être toléré.

CC (Contrôle continu) : Modalité de contrôle des connaissances dans laquelle l'étudiant est jugé sur plusieurs travaux (deux au moins) réalisés dans le cadre de son enseignement. Il peut s'agir de travaux personnels, d'interrogations orales ou écrites, programmées ou à l'improviste, à l'intérieur des plages horaires des travaux dirigés ou non. Le terme de CC (contrôle continu) s'oppose à celui d'examen. Certaines matières sont évaluées uniquement en contrôle continu, d'autres uniquement par un examen, d'autres par une combinaison entre les deux. Dans le parcours aménagé de la L1, tout est évalué en CC.

Compensation : Les matières se compensent à l'intérieur des semestres ou sur l'année. L'étudiant qui a la moyenne globale au semestre, même s'il ne l'a pas dans toutes les matières, acquiert le semestre même si la matière n'est pas validée. De la même façon les semestres se compensent entre eux au sein de la même année : le S1 du parcours se compense avec le S2.

Cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) : les cours magistraux sont dispensés de façon regroupée, les étudiants étant de 30 à 200. S'il n'y a pas de contrôle de présence, pour autant l'assiduité n'est pas facultative mais au contraire fortement recommandée. Les travaux dirigés se déroulent en petits groupes de 25 à 30 étudiants maximum. L'assiduité est obligatoire. L'étudiant doit assister au minimum à quatre cinquièmes des séances dans la matière au cours du même semestre. A défaut, il se verra attribuer la note ZERO (0) au contrôle continu de la matière, quelles que soient ses notes obtenues par ailleurs, et même si la matière n'est validée que par le CC.

DEF = Défaillants, étudiants n'ayant pas passé une matière au moins à la première session. Ils sont alors "défaillants", leur note moyenne n'étant pas calculée et leurs résultats non proclamés. À la seconde session, il est attribué la note zéro à toutes les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas présenté.

Doyen : ancien nom du Directeur de l'UFR (Unité de formation et de Recherche) gardé parfois, par conservatisme, par le Droit et certaines facultés de Sciences Économiques. Celui-ci est un enseignant de l'UFR (ou Faculté ainsi appelée pour les mêmes raisons) élu pour 5 ans par le Conseil, qui administre l'UFR (Faculté), rééligible une fois. Le titulaire actuel est M Joan LE GOFF, enseignant de Gestion à l'IAE.

ECTS : European Credit Transfer System. A l'instar d'unités de compte monétaires, il s'agit d'un système d'Unités de compte européennes qui permet l'équivalence des matières validées d'un pays à l'autre. Par extension, ce système de crédits est utilisé pour comptabiliser la pondération des matières. Pour valider un semestre, un étudiant doit acquérir 30 ECTS, 60 pour une année, les crédits de cette année pouvant être acquis au sein de plusieurs pays.

Erasmus : programme international d'échanges (d'après le nom du philosophe humaniste, Erasme) qui permet à l'étudiant de partir, dès la L2 (mais de préférence en L3 ou M1), afin de suivre un semestre ou une année d'études dans une faculté de l'Union Européenne liée par accord à la FSEG et de se voir valider ses ECTS comme s'il les avait acquis en France. Cette possibilité est soumise à l'accord de l'équipe enseignante qui signe un "contrat pédagogique". Se renseigner au service des relations internationales de la FSEG. La possibilité d'échange est étendue à d'autres pays non membres de l'union européenne par le biais d'accords spécifiques (USA, Canada, Corée, Japon, Turquie, Suisse...) Une fois son projet arrêté, en discuter avec le responsable des échanges internationaux, M Duguet.

Examens, contrôles : les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière. Un examen est un contrôle écrit ou oral réalisé en dehors des heures de cours selon un calendrier affiché qui vaut convocation. Les examens sont organisés en sessions ; la première session se divise en 2 périodes (janvier et mai) la seconde session, dite session de rattrapage, a lieu en juin. Les contrôles

organisés dans le cadre du contrôle continu ne donnent pas lieu à convocation, mais sont aussi obligatoires que l'assistance aux séances de TD, même s'ils sont organisés en dehors des heures de ceux-ci.

Facultés, UFR, départements : les noms d'UFR (Unité de Formation et de Recherche) et de "Faculté" sont synonymes. La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion a gardé le nom ancien de "Faculté" quand la loi et les autres établissements parlent d'UFR. L'université Paris Est Créteil est organisée en différentes unités (Facultés ou Instituts) qui ont une certaine autonomie (budget, direction). La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion est l'une de ces unités. Elle est administrée par un Conseil d'élus (enseignants, étudiants, personnels administratifs, personnalités extérieures). Le Conseil élit un Doyen (appelé aussi "Directeur de l'UFR"). La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion est structurée en Départements : **Economie et Institut d'Administration des Entreprises (IAE)**.

FSEG : c'est l'acronyme de notre Faculté (Faculté de Sciences Economiques et de Gestion), elle accueille 2700 étudiants, grâce à ses 35 personnels administratifs, 70 enseignants-chercheurs universitaires, et les plus de 400 enseignants vacataires appartenant, dans leur grande majorité au monde de l'entreprise. L'Université est également un lieu de recherche, et la FSEG abrite 2 laboratoires de recherches auxquels participent les enseignants-chercheurs, l'un en sciences de gestion (IRG, Institut de Recherche en Gestion), l'autre en Sciences Économiques (ERUDITE, Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Inter-Temporelles en Économie).

Jury : le jury est composé des enseignants qui interviennent au cours du semestre ou de l'année. Un jury est organisé après les sessions d'examens. C'est lui et lui seul qui fixe les notes définitives. Toute information préalable est donc provisoire, une harmonisation pouvant intervenir au cours du jury. Le jury est souverain et sans appel. Ni les enseignants, ni le Doyen, ni l'administration n'ont le pouvoir de modifier les notes arrêtées par le jury, hormis pour les erreurs dites matérielles (oubli d'une note, note tronquée...). Pour autant les étudiants, comme les enseignants et l'administration, ont des droits et des devoirs. Une "charte des examens" et le règlement du contrôle des connaissances précisent ceux-ci.

Licence : la licence se compose de 6 semestres, de 30 ECTS chacun. Au terme des 6 semestres l'étudiant qui a validé sa Licence a donc acquis 180 crédits, obtient son diplôme et peut postuler à un master.

Master : cycle d'études ouvert après la licence, nom du diplôme délivré. Le cycle dure 4 semestres et deux ans (M1 et M2). Chaque semestre comporte le même nombre de crédits qu'en licence : 30 crédits ECTS par semestre. 60 crédits correspondent au niveau M1 (l'ancienne maîtrise) et 60 de plus au M2 (anciens DEA et DESS). Ainsi il y a donc 300 crédits ECTS à obtenir en tout depuis le bac pour se voir décerner le diplôme de master.

Options : matières obligatoires choisies librement par l'étudiant à partir d'une liste pouvant comprendre deux ou plusieurs possibilités. Pour la cohérence des parcours étudiants, les enseignants peuvent conseiller le choix de certaines matières préférablement à d'autres.

Options, options transversales : les "options" sans autre qualificatif sont des matières offertes par la FSEG. Les "options transversales" sont des matières offertes par d'autres composantes que la FSEG. L'étudiant devra choisir une "option transversale" (3 ECTS) au cours du semestre 4 (en L2).

Parcours : ensemble cohérent d'unités d'enseignements (UE). Ces parcours sont très diversifiés en L3 et sont déterminés par le choix des matières dominantes: il y a 5 parcours regroupés en 3 voies principales, économie, gestion, informatique de gestion.

Redoublement : au terme des deux sessions d'examens, l'étudiant qui n'a pas validé sa première année du parcours aménagé selon les coefficients indiqués sur la maquette doit redoubler son année. Cependant, les matières ou UE acquises le sont définitivement. Une matière à laquelle l'étudiant a obtenu la moyenne ne sera pas repassée l'année suivante, la note étant conservée. *Cette règle reste valable même si l'étudiant désire améliorer sa note.* Une matière acquise par compensation au sein d'une UE validée ne sera donc pas repassée. Inversement, *toutes les matières non acquises doivent obligatoirement être repassées.* Un étudiant, même ayant obtenu 9,9 l'année précédente dans une matière donnée, devra la repasser, cette note de 9,9 étant alors effacée. S'il n'obtient que 07 ou 08 l'année suivante, c'est cette nouvelle note qui sera prise en compte et non le 09 ou le 9,9 précédent.

Responsables : A chaque niveau, ses responsables enseignants et administratifs. Il y a, sous l'autorité du Doyen et de la Responsable Administrative de la FSEG, un Directeur du Département d'Économie (M LEGENDRE) et une responsable administrative du Département (M Bruno LEMAIRE), sous l'autorité desquels il y a des responsables enseignants et administratifs pour chaque niveau de parcours. Les responsables de la première année de la licence *Économie et Gestion* (Directeur pédagogique) sont François LEGENDRE et Michel STAMBOULI, assistés sur le plan administratif de Mme Vilma MIRAKAJ. Chaque département de la FSEG est structuré selon le même principe.

Sélection : l'accès à certains parcours est sélectif au niveau L3. C'est le cas de 4 des 5 parcours offerts à ce niveau d'études, notamment pour suivre les parcours *PLUS* de la L3 *Economie*, la L3 *Gestion des entreprises, Finances et Comptabilité*. La poursuite du parcours en *Économie*, parcours *Expertise économique et Financière* est de droit après l'obtention de la L2.

Semestre, année : un "semestre" ne dure en réalité que 4 mois (les espagnols les appellent plus justement des *cuatrimestre*). Chaque semestre est réputé validé lorsque la moyenne pondérée par les coefficients de cette maquette est supérieure à 10. Des crédits peuvent être acquis à raison de 60 ECTS par année, et l'ensemble des trois années (quatre, pour le présent parcours) permet la délivrance de la licence (180 ECTS). Il faut avoir acquis 180 ECTS pour pouvoir postuler au sein d'un master du même domaine de formation : si vous avez obtenu une Licence *Economie et Gestion* à Marseille ou (harmonisation européenne oblige) en Allemagne vous devez pouvoir vous inscrire en M1 du Master de *Sciences Économiques* de l'UPEC. Par contre, 180 crédits ECTS obtenus en *Droit* à l'UPEC ne donnent pas automatiquement la possibilité de s'inscrire en M1 de la FSEG de l'UPEC.

Session de rattrapage (seconde session) : une seconde session d'examen est organisée, généralement au mois de juin. Tous les étudiants qui n'ont pas validé certaines de leurs matières ont le droit à participer à cette seconde session. Les étudiants choisissent les matières qu'ils souhaitent repasser parmi les matières qu'ils n'ont pas validées (que la validation ait été obtenue directement ou par compensation). La meilleure note sera retenue entre la première et la seconde session.

UE : Unité d'enseignements, qui regroupe plusieurs matières (ECUE = Enseignements Constitutifs d'une Unité d'Enseignement) sous une dénomination commune. Un semestre de licence est composé de trois UE. Deux sont communes à tous les étudiants de licence : une UE fondamentale, une UE méthodologique (L1) ou Professionnelle (L2). Une dernière UE détermine le "parcours" de l'étudiant : l'UE dominante.